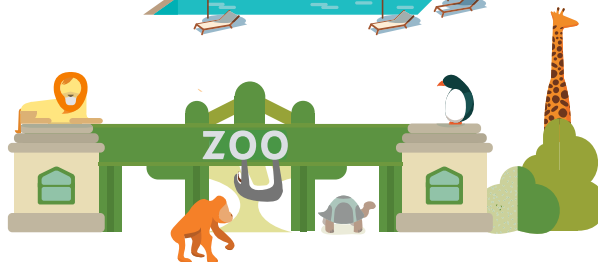




10 MILLIONS DE PERSONNES  
NOUVEAUX CLIENTS OPPORTUNITÉ  
**CROISSANCE** RAPIDITÉ  
SÉCURITÉ **FIDÉLISATION**  
**SATISFACTION** SIMPLICITÉ  
VISIBILITÉ GARANTIE

Professionnels  
du Tourisme  
et des Loisirs

Offres de l'Agence Nationale  
pour les Chèques-Vacances dédiées aux  
Professionnels du Tourisme et des Loisirs



# AVEC CHÈQUE-VACANCES ET L'ANCV, VOUS CHOISISSEZ LA SOLIDARITÉ

- Vous développez votre clientèle auprès de 4,409 millions de personnes (10 millions avec leur famille),
- Vous contribuez au départ en vacances de ceux qui en sont privés.



## L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES-VACANCES, C'EST :

un établissement public, acteur économique et social engagé, qui accomplit depuis plus de 35 ans une mission unique : **favoriser le départ en vacances du plus grand nombre. L'Agence a ainsi accompagné 4,409 millions de personnes (soit 10 millions avec leur famille) sur le chemin des vacances.**

À travers ses différents programmes de solidarité, elle a notamment **soutenu le départ de plus de 234 000 personnes en situation de fragilité.**

# POURQUOI ACCEPTER CHÈQUE-VACANCES, e-CHÈQUE-VACANCES ET COUPON SPORT ?



## 1 POUR DÉVELOPPER VOTRE CLIENTÈLE

- Vous bénéficiez d'un potentiel de **4,409 millions de personnes (10 millions avec leur famille)**.
- Vous profitez de **1,629 milliard** d'euros émis<sup>(2)</sup> pour le secteur du tourisme et des loisirs.
- Vous favorisez le recrutement d'une nouvelle clientèle.
- Vous encouragez la fidélisation de vos clients.

## 2 POUR GARANTIR LES PAIEMENTS

- Grâce aux coupures prépayées, vous évitez les impayés.
- Conçus avec la Banque de France, les titres bénéficient d'un niveau de sécurité maximum.
- Des titres valables deux ans en plus de leur année d'émission<sup>(1)</sup>.
- **Nouveau : un remboursement en 5 jours ouvrés.**



## 3 POUR GAGNER EN VISIBILITÉ

- Vous profitez d'un référencement gratuit pour votre structure sur le guide des vacances, des loisirs et du sport sur : <http://guide.ancv.com> - Guide accessible sur ordinateur, smartphone et tablette.
- Vous pouvez relayer vos offres et promotions auprès des bénéficiaires grâce à l'espace « Bons Plans » du guide, dans les pages des chéquiers ou encore dans notre newsletter Bons Plans « Le Promomel », diffusée auprès de nos 42 900 clients (CE, COS, CAS, Employeurs).
- Vous disposez d'une vitrophanie et d'outils de communication pour une meilleure mise en avant dans votre espace dédié : <https://espace-ptl.ancv.com>.

AUCUN  
FRAIS  
D'ADHÉSION

COMMISSION  
DE 2,5%

## 4 POUR LE e-COMMERCE : e-CHÈQUE-VACANCES

- Vous avez un site Internet de réservation et de paiement en ligne ? Profitez d'un moyen de paiement adapté aux usages actuels.
- Votre processus de remboursement est simplifié : pas de titre à renvoyer par courrier.
- Vous gagnez du temps : pas de coupure à traiter manuellement.



# COMMENT LES ACCEPTER ?



## EN VOUS CONVENTIONNANT GRATUITEMENT EN LIGNE

- 1 Rendez-vous sur votre espace dédié : <https://espace-ptl.ancv.com>
- 2 Cliquez sur « Créer mon compte » et vérifiez votre éligibilité au Chèque-Vacances et/ou au Coupon Sport. À noter : munissez-vous de votre numéro de Siret et de votre RIB au format pdf, jpg, gif ou png.
- 3 Créez votre compte afin de recevoir par e-mail votre identifiant et un lien de connexion. À noter : conservez précieusement votre identifiant et votre mot de passe. Une fois conventionné, ils vous permettront de vous connecter à votre espace dédié.
- 4 Laissez-vous guider pour compléter votre conventionnement.

Votre dossier est transmis à l'ANCV pour validation et signature.  
Vous serez informé par e-mail de la finalisation du conventionnement.

## ET POUR ACCEPTER e-CHÈQUE-VACANCES ?

Rien de plus facile. Une fois conventionné Chèque-Vacances, prenez contact avec l'ANCV par e-mail à l'adresse suivante : [psp@ancv.fr](mailto:psp@ancv.fr) ou par téléphone au **0 969 320 616** Service gratuit + prix appel en indiquant votre numéro de convention.

L'ANCV vous indiquera les étapes à suivre afin d'accepter  
e-Chèque-Vacances sur votre site Internet.



## POUR VOUS FAIRE REMBOURSER

Renvoyez vos Chèques-Vacances et/ou Coupons Sport accompagnés du bordereau de remise à notre centre de traitement.  
Docapost BPO - ANCV93737 Bobigny Cedex 9

Le remboursement se fait par virement bancaire, sous 5 jours ouvrés à réception des coupures.

# COMMENT GÉRER VOTRE COMPTE ?

VOUS DISPOSEZ D'UN ESPACE ENTièrement DÉDIÉ SUR ANCV.COM



## SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE

- Un **espace personnalisé** accessible en quelques clics 24h/24 et 7j/7.
- Un **site réactif** et entièrement sécurisé pour une **gestion facilitée de votre compte**.
- Un **suivi de vos remboursements en temps réel**.  
💡 **Astuce** : vous pouvez exporter le relevé de vos remboursements.
- Un **état de votre stock** de carnets de bordereaux de remise.
- Une **gestion de vos demandes en ligne** et la centralisation de tous vos échanges avec l'ANCV : historique, suivi...
- Des **outils de communication** Chèque-Vacances, e-Chèque-Vacances et Coupon Sport, prêts à l'emploi à télécharger.
- Une **mise à jour de vos données en direct** pour optimiser votre visibilité dans le Guide des Vacances, des Loisirs et du Sport.

Rendez-vous sur : <https://espace-ptl.ancv.com>

# CONTRIBUEZ À LA SOLIDARITÉ

L'ANCV PROPOSE AUJOURD'HUI AUX HÉBERGEURS DE DEVENIR DES ACTEURS SOLIDAIRES, EN PROPOSANT DES SÉJOURS DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME DE DÉPART EN VACANCES À DESTINATION DES FAMILLES : BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES.



## CONCRÉTISEZ VOTRE ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Bourse Solidarité Vacances propose des offres de séjours de qualité, à tarifs solidaires (-50 à -80%). Le programme s'adresse aux familles fragiles économiquement et souvent socialement, suivies par un réseau de 360 partenaires (collectivités, associations...) avec lesquels elles préparent leur projet de vacances.

Proposez des offres de séjours pour aider ces familles à partir en vacances avec leurs enfants, rompre avec leur quotidien et se ressourcer.

### COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Grâce à une convention de partenariat signée entre votre structure et l'ANCV, afin que vous puissiez proposer des offres de séjours à des périodes accessibles au plus grand nombre.

- Rendez-vous sur : <http://www.ancv.com/bourse-solidarite-vacances>
- Ou contactez-nous par e-mail : [bsv@ancv.fr](mailto:bsv@ancv.fr)

# LES OFFRES ET LES SERVICES DE L'ANCV

## LES OFFRES : POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ

### CHÈQUE-VACANCES



- Permet de régler une grande diversité **de prestations auprès d'un réseau unique** de plus de 200 000 points d'accueil.
- Distribué et abondé par les comités d'entreprise ou les employeurs du secteur privé, par les collectivités ou par la fonction publique.
- Disponible en coupures de **10, 20, 25 et 50 €** sécurisées et prépayées.
- Valable deux ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité<sup>(1)</sup>.



### e-CHÈQUE-VACANCES



- Facile d'utilisation, e-Chèque-Vacances est la solution pour payer les vacances et les loisirs **exclusivement sur Internet**.
- D'une valeur unitaire de **60 €** sécurisée.
- Les achats sont sécurisés grâce à **un code** à saisir en ligne.



### COUPON SPORT



- Un titre individuel pour régler les cotisations, adhésions, cours ou stages auprès de plus de 43 000 associations, clubs ou équipements sportifs.
- Disponible en coupures de **10, 15 et 20 €** sécurisées et prépayées.
- Valable deux ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité<sup>(1)</sup>.

## LES SERVICES : POUR VOUS ACCOMPAGNER

### OFFRES DE VISIBILITÉ

Faites votre promotion auprès de **plus de 10 millions de bénéficiaires** sur nos supports : chéquier, newsletter, sans oublier le Guide des Vacances, des Loisirs et du Sport : <http://guide.ancv.com>



### NEWSLETTER ANCV&Vous

Rendez-vous chaque trimestre pour des **informations utiles et malignes**



# L'ANCV PENSE AUSSI À VOS SALARIÉS !

## DÉPART 18:25 UN PROGRAMME DÉDIÉ AUX 18-25 ANS.

Vos collaborateurs ont entre 18 et 25 ans? L'ANCV finance jusqu'à la moitié\* de leurs vacances. **Parlez-en autour de vous !**  
**Rendez-vous sur : [depart1825.com](http://depart1825.com)**

\* Dans la limite de 150 € d'aide et 50 € minimum à votre charge (après déduction de l'aide)



## VOUS DISEPOSEZ D'UN COMITÉ D'ENTREPRISE ? VOUS ÊTES EMPLOYEUR DE MOINS DE 50 SALARIÉS<sup>(3)</sup> ?

VOUS AUSSI...  
PROFITEZ DES BIENFAITS DES OFFRES DE L'ANCV

Rendez-vous sur [ancv.com](http://ancv.com)

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Votre espace dédié :  
<https://espace-ptl.ancv.com>

- Le site de l'ANCV :  
[ancv.com](http://ancv.com)



**NOUVEAU**  
**numéro non surtaxé**  
**0 969 320 616** Service gratuit  
+ prix appel

(1) Les Chèques-Vacances, les Coupons-Sport et les e-Chèques-Vacances portent une date de validité. Les titres non utilisés au cours de leur période de validité, peuvent être échangés, dans les trois mois après la fin de validité. Retrouvez les conditions d'échange sur le site <https://porteurs.ancv.com> (2) Chiffres 2017. (3) Dans la limite d'une participation employeur de 440€ en 2018 (hors CSG/CRDS et versement transport). Les Coupons Sport ne sont pas disponibles pour les salariés des entreprises de moins de 50 salariés.

ISO 9001:2015  
BUREAU VERITAS  
Certification



Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Siège Social : 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex  
[www.ancv.com](http://www.ancv.com) ou **0 969 320 616** Service gratuit  
+ prix appel

Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - N° TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442  
Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : HISCOX

